

SAGE Ouest

Commission Locale de l'Eau de l'Ouest Le 26 Mai 2015

Délibération n° 2015/CLEO02/01 : Adoption du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Ouest

Considérant que :

- Le projet du SAGE Ouest a été arrêté par la CLE Ouest du 10 Décembre 2013 ;
- La consultation des partenaires (20 Mars au 20 juillet 2014) et de l'autorité environnementale a eu lieu au 1^{er} semestre 2014 ;
- L'enquête publique s'est déroulée du 19 Janvier au 19 Février 2015 ;
- Le projet du SAGE Ouest a reçu un avis favorable de la part du commissaire enquêteur ;
- Le projet du SAGE Ouest a été modifié pour faire suite aux conclusions de l'enquête publique lors des séances de la CLE Ouest des 3, 7 et 30 Avril 2015,

La Commission Locale de l'Eau de l'Ouest,

Adopte à l'unanimité,

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Ouest.

Le Président de la Commission Locale
de l'Eau de l'Ouest

Fabrice Marouvin

